

RH | Gestion du personnel | Paie

OPTIMISER LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AT/MP (ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES)



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour optimiser la gestion administrative des AT/MP (accidents du travail et maladies professionnelles).

Les accidents de travail et les maladies professionnelles ont un impact financier non négligeable dans les organisations.

Avoir une connaissance approfondie des procédures et systèmes de tarification est un levier essentiel pour optimiser le coût des AT/MP.

Tarification, risque financier et recours, vous saurez tout des impacts et des modes de gestion efficaces.

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 12 stagiaires

Tarif

550 € NET

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-0000-OGAATMP-01

À qui s'adresse la formation ?

Public

Personnel RH, Personnel Finance, Assistant(e) de Direction en PME-PMI, Technicien(ne)s Paie

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Acquérir des outils et des méthodes pour produire des écrits de qualité,
- Structurer son écrit pour faire passer un message,
- Produire des documents en adéquation avec l'objectif poursuivi, les enjeux, les attentes.



Programme

- Connaître la définition des sinistres impactant le taux des accidents de travail
- L'accident du travail
- La maladie professionnelle
- L'accident de trajet
- La rechute
- Comprendre les mécanismes de tarification et leurs incidences financières

- Agir lors d'un accident de travail ou d'une demande de reconnaissance de maladie professionnelle
- La déclaration d'accident
- La demande de reconnaissance de maladie professionnelle
- Les réserves
- Agir au moment de la notification de la décision de prise en charge
- Agir au moment de la notification des taux de cotisations
- Comprendre la notification
- Diminuer les taux : la prévention et les ristournes
- Le recours contre le tiers responsable
- Appréhender les nouvelles règles de prescription en remboursement des cotisations indues
- Responsabilité de l'employeur et reconnaissance de la faute inexcusable.

Les + de la formation :

Mises en situation sur la base des documents utilisés en cette matière (déclaration d'accident du travail, feuille de calcul...) pour faciliter l'appropriation des thèmes traités et permettre au participant de gérer activement l'ensemble des problématiques.



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.